

Nicolas Dubost

Comités d'entreprise, syndicats, patrons Le grand remue-ménage

Editions de l'Atelier, 2007. 151 pages, 17 euros

Nicolas Dubost est un ancien ouvrier de Renault, ex-cédétiste et aujourd'hui patron d'une entreprise de formation des élus de comité d'entreprise. Il relate son expérience de rencontre avec les élus et les directions de ces entreprises lors des formations qu'il donne dans les locaux de l'entreprise. Le livre est bien documenté d'une part sur les enjeux des comités d'entreprises et d'autre part sur l'état des lieux et des chiffres. Il y a dans l'hexagone, 30 000 comités d'entreprise avec une moyenne de 5 titulaires et 5 suppléants et donc environ 230 000 élus de CE. Parmi les 30 000 comités, 10 % concernent les entreprises de moins de 50 salariés, 31 % entre 50 et 99 salariés, 30 % entre 100 et 199, 19 % entre 200 et 499, 6 % entre 500 et 999 et 4 %, 1000 salariés. Plus de 71 % des CE sont ainsi dans des entreprises de moins de 200 salariés, dont moins de la moitié ont un délégué syndical.

50 à 60 % de l'ensemble des représentants ne sont pas élus sur des listes syndicales qui bénéficient pourtant du monopole de présentation au premier tour.

Et l'auteur de s'interroger sur le désert syndical mais surtout sur la « mauvaisitude » des syndicats, retranchés dans leurs bastions des grandes entreprises souvent donneuses d'ordre ou du service public, dont les dirigeants qui en sont issus ne peuvent pas com-

prendre les problèmes des PME. La critique est acerbe et donne la parole aux élus rencontrés : « on ne veut pas que notre action dans l'entreprise soit décidée par un permanent extérieur qui ne connaît pas notre réalité » ou « on trouve que les syndicats sont trop politisés, avec eux, il faut toujours être contre le patron » et encore « le comportement de certains délégués du personnel, davantage soucieux de leur protection personnelle que de l'intérêt général »

Concernant la faiblesse syndicale, l'auteur dit défendre l'organisation syndicale telle que construite en 1968, avec la désignation d'un délégué syndical dans l'entreprise par une structure extérieure et donc garante d'une indépendance à l'égard des directions. Il conteste néanmoins sa légitimité contre celle des élus par « le peuple des entreprises ».

L'auteur explore aussi la loi du 4 mai 2004 et le rapport Haddas-Lebel, mais il oublie la loi de la cohésion sociale qui instaure l'obligation de négocier une GPEC et le rapport Chertier qui propose de nouvelles articulations entre la loi et la négociation collective. On ne sait plus très bien ce que défend l'auteur, son marché de la formation qui repose essentiellement sur les non-syndiqués ou une quête démocratique des petits élus sans-étiquette contre les grosses centrales à côté de la réalité ? Le com-

bat de Nicolas Dubost vise à promouvoir le « poor lonesome Lucky Luke » dans le rôle de l' élu et romance son rôle de justicier social envers tous.

Si l'on doit admettre la faiblesse syndicale, en nombre d'adhérents, dans les PME, pour le suivi des élus et des désignés et une évolution nécessaire des règles de la représentativité et du dialogue social, la solution n'est

pas dans l'opposition entre les élus et les désignés.

L'équilibre est fragile, mais l'articulation des instances par un syndicat libre, démocratique et indépendant et l'adhésion des élus sont les seuls remparts efficaces contre les arbitraires patronaux ou gouvernementaux.

Martine Zuber

Jacques Delors et l'association Notre Europe **L'Europe tragique et magnifique**

Editions Saint-Simon, 2007. 192 pages, 14,5 euros

Après le triste anniversaire des 50 ans du traité de Rome, dans une Europe paralysée par les « non » français et hollandais et délaissée dans les projets présidentiels d'une campagne très franco-française, ce livre remet sur la scène les fondamentaux de l'Europe.

Jacques Delors et Notre Europe, groupe de réflexion qui fête ses 10 ans et dont il est le président fondateur, apportent de l'analyse et de la perspective sur l'ensemble des nombreuses questions en suspens : politiques, institutionnelles, économiques, monétaires, sociales et culturelles.

Le livre est construit autour de huit thématiques clés organisées en chapitres dont les titres résument la force des propos : Le défi de l'élargissement, La dimension sociale, Le test de l'Union économique et monétaire, Le casse-tête des institutions, L'Union et le monde extérieur, L'Europe, ses cultures et ses citoyens, Pour un oui ou pour un non, L'unité de l'Europe, un projet pour le XXI^e siècle.

Concernant le problème des institutions, Jacques Delors revendique une approche philosophique du « gouvernement des hommes et de l'administration des choses » Il définit la subsidiarité ainsi : « traiter les problèmes le plus près possible de ceux qui sont intéressés par leur solution et, à l'inverse, monter plus haut dans la hiérarchie des pouvoirs, si c'est plus haut qu'on peut mieux résoudre les problèmes ».

C'est ce modèle de subsidiarité aussi qui structure le dialogue social et la négociation collective au niveau européen où il s'agit sortir du conflit entre politique sociale et performance économique pour y organiser une « dialectique » et la recherche d'accords collectifs. Ainsi, les partenaires sociaux européens sont systématiquement concertés avant toute législation sur le champ social et bénéficient d'une saisine autonome par la voie conventionnelle. La France vient à peine de se doter partiellement de ce principe de concertation préalable des partenaires sociaux.